



Doc. 14260  
26 avril 2017

## La protection des droits des parents et des enfants appartenant à des minorités religieuses

### Amendement<sup>1</sup> n° 5

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 5.4, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée appelle également la Commission de Venise à élaborer et à publier des lignes directrices sur la manière dont les Etats membres devraient protéger et appliquer les droits des parents et des enfants appartenant à des minorités religieuses.»

#### *Note explicative*

Etant donné l'interprétation relativement ambiguë de certains droits, ce paragraphe supplémentaire demande la formulation, à l'intention des gouvernements, d'orientations pour les aider dans l'application de ces droits de l'homme spécifiques.

#### *Déposé par:*

LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC  
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC  
BESELIA Eka, Géorgie, SOC  
MULLEN Rónán, Irlande, PPE/DC  
TSKITISHVILI Dimitri, Géorgie, SOC  
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC

---

1. 2017 - Deuxième partie de session

